



DÉSIRÉ COLOMBE



INFO QUARTIER N°3 / JANVIER 2016



2016 : DÉMARRAGE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION

Le projet Désiré-Colombe s'inscrit dans la dynamique impulsée pour le centre-ville de Nantes. Après les travaux de démolition réalisés en 2015, une nouvelle étape du projet s'engage avec le début du chantier d'infrastructure.

Le site sur lequel va se construire le projet Désiré-Colombe est fin prêt. Après les travaux réalisés en 2015 de désamiantage, de déconstruction de certains bâtiments, d'assainissement et de curage des bâtiments conservés, une nouvelle étape s'engage avec le lancement des travaux d'infrastructure.

Demain, dans la Bourse du Travail et l'institut Livet restaurés, un pôle associatif favorisera la vie de quartier et les pratiques culturelles et associatives. Avec ses décors art déco restaurés, le nouveau salon Mauduit permettra l'accueil d'événements. Le pavillon des Mutuelles rénové accueillera un espace petite enfance de 60 places. Autour de cours intérieures, sont prévus 121 logements, dont 48 en locatif social et abordable. Au cœur de l'îlot, le jardin Say, espace boisé remarquable, deviendra un jardin public. Son aménagement se construit avec les habitants et enfants dans le cadre d'ateliers participatifs. Les livraisons sont prévues en 2018.

Un projet d'intérêt général

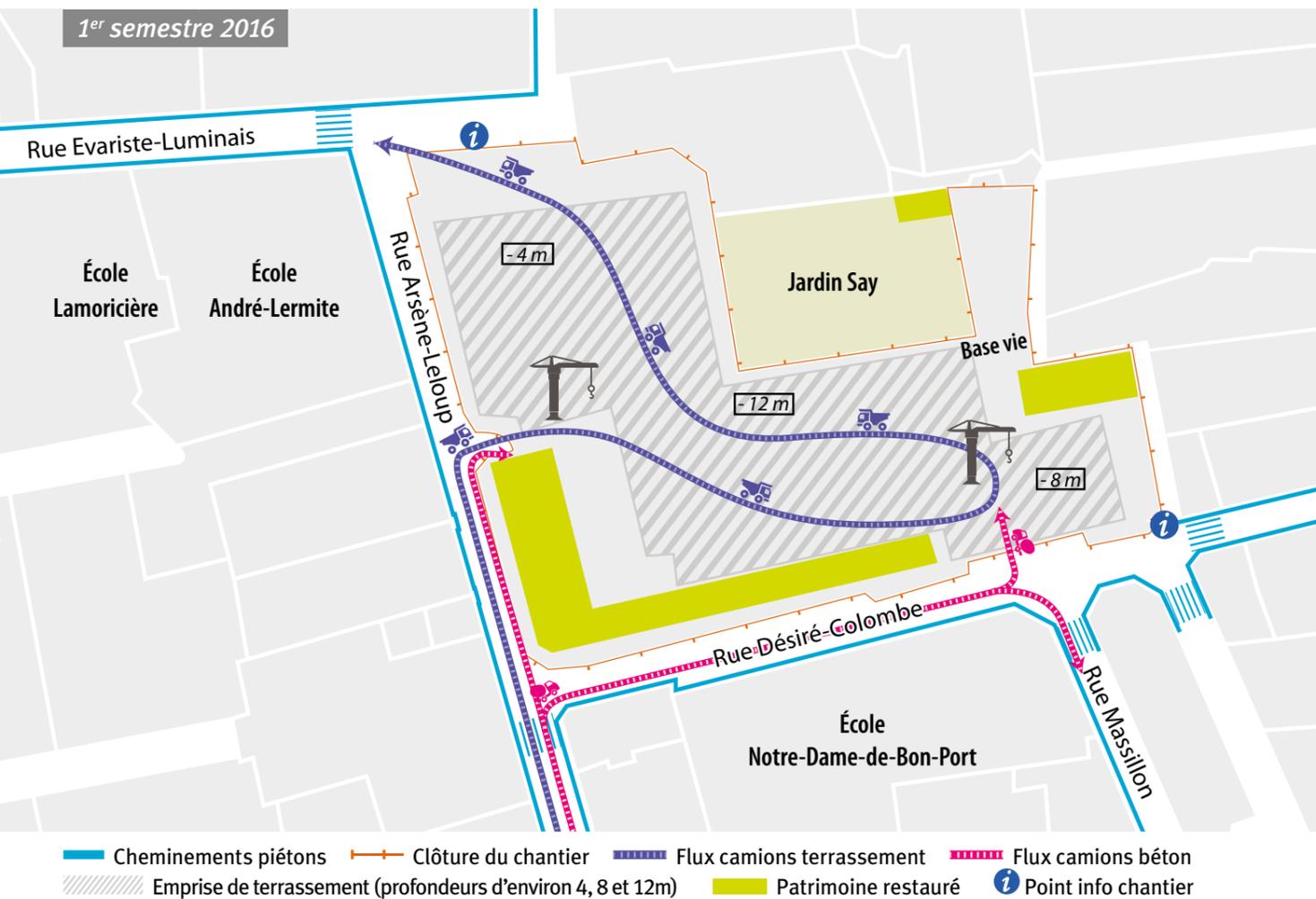
En décembre 2014, le projet Désiré-Colombe était déclaré d'intérêt général à l'unanimité du Conseil municipal. Malgré le dialogue instauré, des recours en référé ont été déposés sur le permis de construire par l'association Nantes Forum Patrimoines puis déboutés par la justice. À l'automne dernier, suite aux décisions rendues, Nantes Métropole Aménagement et l'architecte ont rencontré l'association qui a alors décidé de retirer son recours. Les travaux d'aménagement du site, de construction et de restauration du patrimoine peuvent aujourd'hui être engagés.

RÉUNION INFO-CHANTIER : Rendez-vous le 20 janvier

La Ville de Nantes vous invite à une rencontre sur site mercredi 20 janvier 2016 à 18h. Accès par le n° 4 rue Désiré-Colombe.

En présence de Nantes Métropole Aménagement et des acteurs du chantier, la réunion fera le point sur le planning et l'organisation des travaux.

TRAVAUX D'INFRASTRUCTURE : ORGANISATION ET SÉCURITÉ



Les travaux Désiré-Colombe s'inscrivent dans un site urbain contraint : proximité de deux écoles, voies en sens unique, espaces restreints pour les installations de chantier. Nantes Métropole Aménagement met tout en œuvre pour limiter les impacts et nuisances des travaux.

À partir de 2016 et pendant plus de deux ans, deux chantiers vont se dérouler en parallèle sur le site : la construction de logements par ADI et celle des équipements publics par Nantes Métropole Aménagement. « Les travaux vont être marqués par une série de phases aux problématiques différentes » explique Soazig Duchêne, responsable d'opérations à Nantes Métropole Aménagement. « Sur le 1^{er} semestre 2016, nous allons réaliser l'infrastructure des 220 places de parking en sous-sol. À partir de la rentrée 2016, la superstructure va commencer à s'élever et les travaux de restauration du patrimoine vont démarrer. Sur 2017, nous aurons à gérer la coordination de nombreuses entreprises sur le site. Enfin, sur 2018, sont prévus les travaux de finition, d'aménagement des cours et du jardin Say. »

Pour coordonner les entreprises et minimiser les impacts du chantier pour les riverains, Nantes Métropole Aménagement a confié une mission spécifique à l'agence **AIA Management**. Des réunions d'informations et d'échanges avec les riverains seront organisées aux différentes étapes des chantiers.

SÉCURITÉ ET GESTION DU TRAFIC AUX ABORDS DU CHANTIER

Chaque entreprise a été alertée sur les contraintes du quartier et sur l'importance de minimiser les impacts des travaux. Comme pour la phase démolition, les flux de véhicules de chantier seront interdits aux heures d'entrée et de sortie des écoles. Un « contrôleur trafic et faibles nuisances » sera présent en continu aux abords du chantier pour assurer la circulation et la sécurité. Enfin, un responsable « chantiers faibles nuisances » a été désigné au sein de l'entreprise gros œuvre -ETPO ANDRE.



« NOUS ALLONS TOUT FAIRE POUR LIMITER LES NUISANCES »

Julien Ancelin - Responsable « chantier faibles nuisances » du groupement d'entreprises ETPO / ANDRE

Comment vont se dérouler les travaux d'infrastructure ?
Avec Charrier Génie Civil, nous avons plus de 40 000 m³ à terrasser de janvier à avril pour permettre notamment la construction du parking. Une grande partie de ces travaux se fera dans des remblais et roches relativement meubles. Dans certaines zones, sur des points plus durs, nous interviendrons à l'aide d'engins puissants de forte capacité. Le brise-roche ne sera utilisé qu'en dernier recours. Pour les parois du parking, nous ferons appel à la centrale à béton de Saint-Herblain.

Comment envisagez-vous de limiter les nuisances du chantier ?
Nous allons tout faire pour limiter les nuisances. Un plan de circulation pour les flux de chantier est mis en œuvre, évitant la rue Rosière d'Artois (voir plan). Un livret de chantier avec consignes et directives sera donné à nos fournisseurs : signal de recul lumineux plutôt que sonore, arrêt des moteurs des véhicules en attente, malaxage du béton des toupies en amont plutôt que sur site pour minimiser les nuisances sonores...

Quelles dispositions allez-vous prendre pour assurer la propreté aux abords du chantier ?
Une aire de nettoyage des camions avec décrotteur de roues sera mise en place en sortie du chantier. Le nettoyage régulier de la voirie sera réalisé dès que nécessaire.

Quand verrons-nous les grues sur le site ?
Positionnée dans l'axe de la rue Massillon, la première grue doit arriver courant avril. La seconde sera montée en mai à l'arrière de la Bourse du Travail.

Comment les clôtures de chantier sont-elles implantées ?
Rue Arsène-Leloup et sur une partie de la rue Désiré-Colombe, nous allons avancer la clôture de chantier pour supprimer le trottoir. Les piétons devront utiliser le trottoir d'en face (voir plan). Nous supprimerons également quelques places de stationnement pour sécuriser les flux.



La Bourse du Travail restaurée accueillera le pôle associatif.

LES TRAVAUX EN 2016

- **1^{er} semestre 2016**
Terrassement et travaux d'infrastructure
- **Mi 2016 – début 2017**
Renforcement des fondations et planchers de la Bourse du Travail et de l'Institut Livet, reprise des couvertures ardoise et zinguerie
- **Fin 2016 – automne 2017**
Travaux de superstructure des logements

LES ACTEURS DU PROJET

- La Ville de Nantes a confié l'opération d'aménagement à Nantes Métropole Aménagement.
- Nantes Métropole Aménagement est maître d'ouvrage de la restauration du patrimoine pour l'accueil des équipements publics et de l'aménagement du jardin public Say.
- ADI – SCCV SAY est maître d'ouvrage des travaux d'infrastructure et des logements.
- L'agence d'architecture Leibar et Seigneurin et le BET EGIS sont chargés de la maîtrise d'œuvre du projet d'ensemble.
- La coordination Sécurité Protection de la Santé et le contrôle technique des ouvrages sont confiés à SOCOTEC.
- La coordination inter-chantiers est confiée à AIA Management.
- Les travaux de structure sont confiés au groupement ETPO ANDRE.

Nous avons conscience que la période de chantier est difficile. C'est pourquoi nous mettons tout en œuvre pour qu'elle se déroule le mieux possible. Nos équipes sont à votre disposition pour vous renseigner. N'hésitez pas à les contacter.

Pour plus d'information sur le projet :
www.nantes-amenagement.fr

CONTACT CHANTIER



Nantes Métropole Aménagement,
2-4 av. Carnot - BP 50906
44009 Nantes cedex 1
Soazig Duchêne – 02 40 41 01 38
soazig.duchene@nantes-am.com

AUTRE CONTACT



Ville de Nantes,
Équipe de quartier centre-ville
12 avenue Carnot (5^e étage)
02 40 41 61 70
Chargée de quartier :
Laurence Crochet

